



CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Saint-Pierre, le **15 MAI 2008**

Destinataires in fine

Mesdames, Messieurs,

Le Préfet de l'Archipel a saisi la Collectivité aux fins d'avis sur le projet de loi programme pour le développement économique et la promotion de l'excellence outre-mer.

L'avis de la Collectivité devra être rendu au plus tard le 30 mai prochain. J'envisage donc une séance officielle le 29 mai afin que cet avis soit émis officiellement. Passé ce délai, la Collectivité restera mobilisée aux côtés des parlementaires de l'Archipel afin que ce texte prenne en compte nos contraintes souvent éloignées des autres territoires ultramarins.

Différents services techniques et institutions ont été saisis localement par le Conseil Territorial pour avis sur ce texte.

Afin d'enrichir le débat et permettre à la Collectivité de communiquer au Gouvernement un avis qui tienne compte de la volonté partagée de l'ensemble des acteurs du territoire, j'envisage de programmer des réunions de travail dans la salle de délibération du Conseil Territorial aux dates et heures suivantes :

- 1) Lundi 19 mai de 16h00 à 18h00 ✓
- 2) Mardi 20 mai de 10h00 à 12h00
- 3) Mercredi 21 mai de 10h00 à 12h00
- 4) Jeudi 22 mai de 16h00 à 18h00
- 5) Vendredi 23 mai de 16h00 à 18h00

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir assister à l'ensemble de ces réunions de travail ou en cas d'empêchement de vous y faire représenter.

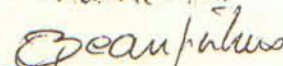
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Conseillers Territoriaux
 Madame le Député
 Monsieur le Sénateur
 Madame le Maire de Saint-Pierre
 Monsieur le Maire de Miquelon
 Monsieur le Président du CESC
 Madame la Conseillère Economique et Sociale
 Madame la Présidente de la CACIM
 Monsieur le Directeur du Service Travail et Emploi
 Monsieur le Directeur de développement de la SODEPAR
 Monsieur le Directeur du Service des Douanes
 Monsieur le Directeur de l'AFC
 Monsieur le Directeur de la CPS
 Monsieur le Directeur de l'ANPE

Pour le Président et par *délégation*,
 la 4^{ème} Vice-Présidente


Odile BEAUPERTUIS